

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Commission « Finances »

séance du 15 juin 2009
séance du 8 juin 2009

2f Budget annexe – affectation des résultats 2008 et décision modificative 01/2009

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. MACHU, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Mme OYONO

Pouvoir à : M. MONTES

Mme BARBETTE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

39

- Nombre de conseillers en exercice

39

- Nombre de conseillers présents

36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Pour le suivi des opérations comptables, les résultats de clôture de l'exercice 2008 apparaissant au compte administratif du budget annexe de la zone d'activités "la justice" doivent être repris sur l'exercice 2009.

Pour ce faire et pour le maintien de l'équilibre budgétaire, les ouvertures de crédits décrites ci-après doivent être effectuées :

SECTION D'INVESTISSEMENT

en dépenses

● 293 268,64 € au compte 001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

en recettes

● 293 268,64 € au compte 16876 AUTRES DETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

en dépenses

● 274 098,31 € au compte 022 DEPENSES IMPREVUES

en recettes

● 274 098,31 € au compte 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

Il vous est demandé d'approuver les ouvertures de crédits décrites ci-dessus.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ **Le conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29
Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 8 juin 2009,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 39

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 4

■ **Décide à l'unanimité:**

Article unique : d'approuver les ouvertures de crédits décrites ci-dessous

SECTION D'INVESTISSEMENT

en dépenses

* 293 268,64 € au compte 001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

en recettes

* 293 268,64 € au compte 16876 AUTRES DETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

en dépenses

* 274 098,31 € au compte 022 DEPENSES IMPREVUES

en recettes

* 274 098,31 € au compte 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **23 JUN 2009**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **23 JUN 2009**

Pour extrait certifié conforme :

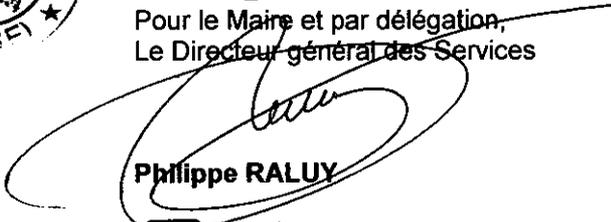
Le Directeur général des services certifie en application de l'article L2131-1 du CGCT que le présent acte a été rendu exécutoire :

Le : **24 JUN 2009**

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services


Philippe RALUY


Philippe RALUY

